Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-200102275-20260409-DELIB2026025-DE

Département d'Ille et Vilaine
Commune de La Chapelle-Fleurigné

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle-Fleurigné, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, 15 rue du Relais, sous la présidence de Monsieur Alain FORÊT, Maire.

Date convocation : 02.04.2026 **Affichage** : 02.04.2026
Nombre de conseillers En exercice : 23 Présents : 21 Absents : 2 Pouvoir : 1 Votants : 22

Présents : FORÊT Alain, Maire ; BUSSON Gérard, BOISSON Virginie, LESENECHAL Maurice, CHATAIGNER Eric, Adjoints ; MOUTEL Joseph, GENOUVRIER Marie-Christine, JOSSELIN Gildas, PRODHOMME Annie, MOCHON Nathalie, TOUCHEFEU Sandrine, BEILLEVERT Valérie, MONTEMBAULT Anthony, CHEREL Yvonnick, QUESNE Thierry, LEROY Charlène, GUILLERY Emmanuelle (arrivée à 20 h 10), HIGUINEN Angélique, BOULANGER Benjamin, CHESNAIS Mathis, BUCCO Mattéo.

Absente excusée : HUBERT Chantal (pouvoir à M. BUSSON).
Absente : MAGNET Aurore.

Votes
Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Monsieur Mattéo BUCCO.

N°2026-04-025 COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former au cours de chaque séance des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal. Le Maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion, généralement l'adjoint délégué.
Il est proposé de créer 9 commissions municipales chargées d'examiner les projets qui seront soumis au conseil :

1. Commission des Bâtiments communaux qui traite des dossiers relatifs à l'entretien des bâtiments communaux
2. Commission des Finances qui traite des finances de la commune (budgets, fiscalité, subventions)
3. Commission Voirie et Chemins qui traite des dossiers sur des problématiques de voirie communale et chemins
4. Commission Urbanisme, Aménagement qui traite les dossiers sur le développement de la commune, son attractivité, les études globales et les documents d'urbanisme
5. Commission Bocage et Environnement qui traite les dossiers sur les aménagements environnementaux
6. Commission Informations et Communications qui traite des dossiers relevant de la communication de la commune sur différents supports et sur l'organisation des commémorations officielles
7. Commission Sports et Animations qui traite des dossiers en lien avec les associations sportives, les autres associations et les différentes animations
8. Commission jeunesse et citoyenneté qui traite des dossiers sur la participation citoyenne
9. Commission mobilités relatif aux transports scolaires et autres formes de mobilités

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-200102275-20260409-DELIB2026025-DE

Vu l'article L 2121-22 du CGCT,
Vu la nécessité de créer des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, DÉCIDE à l'unanimité, à main levée, de désigner les commissions suivantes :

Commission des Bâtiments communaux
Responsable : Gérard BUSSON, adjoint délégué
Chantal HUBERT, Eric CHATAIGNER, Marie-Christine GENOUVRIER, Gildas JOSSELIN, Anthony MONTEMBAULT, Mathis CHESNAIS.

Commission des Finances
Responsable : Alain FORÊT, Maire
Gérard BUSSON, Thierry QUESNE, Emmanuelle GUILLERY, Mattéo BUCCO.

Commission Voirie et chemins
Responsable : Eric CHATAIGNER, adjoint délégué
Joseph MOUTEL, Anthony MONTEMBAULT .

Commission Urbanisme, Aménagement
Responsable : Maurice LESÉNÉCHAL, adjoint délégué
Eric CHATAIGNER, Marie-Christine GENOUVRIER, Annie PRODHOMME.

Commission Bocage et Environnement
Responsable : Eric CHATAIGNER, adjoint délégué
Gérard BUSSON, Joseph MOUTEL, Annie PRODHOMME, Anthony MONTEMBAULT, Benjamin BOULANGER.

Commissions Informations et communications
Responsable : Virginie BOISSON, adjointe déléguée
Maurice LESENECHAL, Marie-Christine GENOUVRIER, Nathalie MOCHON, Valérie BEILLEVERT, Angélique HIGUINEN, Mathis CHESNAIS.

Commission sport et animations
Responsable : Gérard BUSSON, adjoint délégué
Virginie BOISSON, Maurice LESÉNÉCHAL, Sandrine TOUCHEFEU, Valérie BEILLEVERT, Yvonnick CHEREL, Thierry QUESNE, Angélique HIGUINEN, Aurore MAGNET, Mathis CHESNAIS.

Commission jeunesse et citoyenneté
Responsable : Maurice LESENECHAL, adjoint délégué
Gildas JOSSELIN, Sandrine TOUCHEFEU, Thierry QUESNE, Emmanuelle GUILLERY, Benjamin BOULANGER, Aurore MAGNET, Mathis CHESNAIS, Mattéo BUCCO.

Commission mobilités
Responsable : Eric CHATAIGNER, adjoint délégué
Joseph MOUTEL Sandrine TOUCHEFEU, Yvonnick CHEREL.

Pour extrait certifié conforme
Au registre des délibérations
A La Chapelle-Fleurigné, le 9 avril 2026
Le Maire, Alain FORÊT.

Le secrétaire de séance,
M. Mattéo BUCCO

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.